

Fiche Poste CPE

Type de Poste	Conseiller Principal d'Éducation
<p>Profil du poste</p>	<p>Les fonctions exercées sous la Responsabilité du chef d'établissement, se situeront dans le cadre général de la vie scolaire et dans le cadre particulier d'un internat externé pour une trentaine d'élèves. Ses responsabilités seront réparties principalement sur les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le fonctionnement de l'établissement : organisation de la vie collective quotidienne hors du temps de la classe, en liaison avec la vie pédagogique dans l'établissement • La collaboration avec les enseignants : travail de liaison étroite avec les professeurs afin d'assurer le suivi des élèves et participation aux conseils de classe. • L'animation éducative : Création des conditions de dialogue dans l'action éducative, sur le plan collectif et sur le plan individuel, organisation de la concertation et de la participation des différents acteurs à la vie scolaire de l'établissement. <p>Inscrit dans le dispositif internat externé Le CPE devra intervenir dans le cadre de l'internat externé au lycée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sur l'organisation des DEAP lors de l'accueil le matin de ces élèves à 6h30 accompagnés par les AED du lycée, • A l'organisation de la gestion de ces élèves de 15h45 à 17h et prévoir en lien avec le lycée, l'accompagnement des élèves par les DEAP. • Gestion des inscriptions à l'internat en fonction des critères définis préalablement. • Mettre en œuvre la politique d'accueil à l'internat (projet de vie pour l'organisation des temps libres et du mercredi après midi) <p>Il pourra également intervenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • dans la mise en place de groupes de besoins • dans le repérage des difficultés et l'organisation de l'aide au travail personnel des élèves. L'organisation et la mise en œuvre du lien avec les parents lors de réunions institutionnelles • doit inscrire ses pratiques dans l'environnement social et culturel de l'établissement
<p>Profil du candidat</p>	<p>Sont nécessaire : une expérience des publics fragiles et une expérience de terrain témoignant d'un investissement en faveur de la réussite des élèves. Doit avoir la capacité à s'inscrire dans une dynamique de projet, de travail collectif et de partage d'expériences Doit concevoir et coordonner les dispositifs adaptés et différenciés aux publics dont il a la charge.</p>
<p>Condition du poste</p>	<p>Le CPE se verra remettre une lettre de mission individualisée rédigée par le chef d'établissement en lien avec le contrat d'objectif en cours</p>